

Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald**, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
0200105	13005985 13008979		Veste de travail HV bicolore

Matière principale :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200773 ou 200771	HV-orange HV-jaune HV-rouge	50% coton - 50% polyester ou 85% polyester – 15% coton

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200135	280, 360, 411, 422, 560, 611, 900, 933, 961, 999	65% polyester – 35% coton

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :
	9910 9920 9925 13501	argenté	Bandes 50mm

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,
EN ISO 20471:2013/A1 - Vêtements à haute visibilité - Méthodes d'essai et exigences (**classe 2**),

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N° **ZH605 233377 ou ZH605 233378**, valable jusqu'au 19.03.2029,

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

ALBIRO SA

Sumiswald, le 02.09.26



Lukas Loosli
Direction



Karin Christ
Technicien du vêtement